



### Informations municipales



#### En direct du Conseil Municipal du 13 avril

- Présentation par les services de l'Agglo de l'opération **pâturage des bords de Loire**.
- Approbation des **comptes 2020** commune et camping à l'unanimité.
- Approbation des **budgets de fonctionnement et d'investissement 2021** commune et camping à l'unanimité.
- Sur proposition de la commission des finances et sur recommandation du percepteur, augmentation du taux des **taxes foncières** de **4%** (idem 2018 et 2019). Les taux n'ont pas été augmentés en 2020.
- **Dissolution de l'association foncière** (délibération prise en 2012 devant être prise de nouveau pour raisons administratives).
- Le bureau d'études **SATIVA** est retenu pour le projet des bords de Loire (aménagements à partir de septembre 2021).
- Approbation de l'**acquisition de 2 terrains** situés en bord de Loire intégrés aux projets d'aménagement.

#### Autres informations

- La Mairie a modernisé son système de **téléphonie** fixe permettant répondeur, message d'attente et appels simultanés.
- Les **factures d'eau** d'après relevé arrivent ces prochains jours. Pour toutes questions, contactez les services de l'Agglo au 0 806 000 139 ou adressez un message à [eau@agglopolys.fr](mailto:eau@agglopolys.fr)

Déjà 12 numéros d'**INFO Village** depuis le 27 mai 2020. Voici donc bientôt 1 an que le nouveau Conseil Municipal œuvre dans un contexte particulier que vous connaissez. Nous continuerons à assurer ce lien mensuel que beaucoup nous disent apprécier.

#### Agenda du mois :

##### Tous les vendredis :

**Marché saisonnier** de 15h à 20h (19h pour l'instant...)

##### Samedi 1<sup>er</sup> mai :

Permanence de 9h à 11h30 salle de la Mairie pour établir le **pass Domaine** à tarif réduit pour les habitants (pièce d'identité, chèque, photo si 1<sup>er</sup> pass, justificatif de domicile).

**190 pass ont déjà été établis. Ils sont à retirer sur cette même permanence.**

##### Samedi 8 mai :

Cérémonie commémorative au cimetière à 10h. Limitée à 10 personnes.

##### Mercredi 12 mai :

Réouverture du camping municipal.

##### Prochains conseils :

10 mai, 1<sup>er</sup> juin, 5 juillet  
**Les conseils se tiennent pour l'instant sans public.**

### Informations citoyennes : élections départementales et régionales

Les 20 et 27 juin prochain, vous élirez les Conseillers Départementaux et les Conseillers Régionaux.


- \* **Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales**, rendez vous en Mairie **avant le 12 mai** avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile (ou démarche en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))
- \* **Si vous souhaitez voter par procuration**, vous pouvez vous rendre en gendarmerie et remplir un imprimé désignant votre mandataire (ou à remplir en ligne, CERFA 14952\*02). Vous pouvez aussi établir une procuration en ligne sur [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr). Vous aurez ensuite à vous présenter en gendarmerie ou commissariat de police avec votre référence dossier pour valider la procédure.

Mairie de Chaumont-sur-Loire - 02-54-20-98-41

81 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

[mairie.chaumontsloire@wanadoo.fr](mailto:mairie.chaumontsloire@wanadoo.fr) - [www.chaumontsurloire.fr](http://www.chaumontsurloire.fr)

ouverture secrétariat : lundi, mardi, jeudi : 9h - 11h45 et samedi : 9h - 11h15

mercredi et vendredi : 9h - 11h45 et 14h - 16h45 -  Commune Chaumont sur Loire

**Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous.**

## Vie associative :

- L'association Cap Évènement annonce le report du festival « **Escapades Loire, Chaumont se dévoile** » initialement prévu sur le week-end du 22 et 23 mai. La nouvelle date est en cours d'étude.
- L'association **Chaumont-sur-Loire Fête la Musique** a une bonne et une mauvaise nouvelle...
  - La **mauvaise** : l'annulation de l'édition 2021 de la fête de la musique initialement prévue le 18 juin.
  - La **bonne** : la prise en charge de la programmation musicale des 3 marchés nocturnes de l'été ainsi que du repas champêtre des habitants début septembre.Ainsi l'association Chaumont-sur-Loire Fêtera la Musique... tout l'été !



## Votre patrimoine

### Napoléon 1<sup>er</sup>

Mais quel rapport avec Chaumont ?

L'année 2021 est celle du bicentenaire de la mort de Napoléon, survenue le 5 mai 1821, à Ste Hélène. Rappelons qu'il est à l'origine entre autres des 1<sup>ères</sup> vaccinations de masse (contre la variole), du numérotage des rues, du devoir d'enterrer nos morts « 6 pieds sous terre » et de l'obligation de « **balayer devant sa porte** ».

Cette dernière initiative, devenue expression bien connue, a été rappelée par une loi en 2018. Ainsi, chaque citoyen doit contribuer au respect de notre cadre de vie commun en maintenant propre trottoir et autres espaces face à son habitation.

### L'orgue de l'église St Nicolas

La commune relaie l'initiative de la paroisse visant à restaurer l'orgue de l'église avec l'appui de la Fondation du Patrimoine. Installé à Chaumont dans les années 80, il provient du petit séminaire de Blois.

Une souscription est ouverte au lien suivant :

[www.fondation-patrimoine.org/75884](http://www.fondation-patrimoine.org/75884)

Renseignements auprès de l'Abbé Hédon  
02-54-20-91-58



## Votre environnement

### L'assainissement non collectif (ANC)

La communauté d'agglomération Agglopolys est en charge du contrôle des **assainissements non collectifs**. Ce service public réalise différents types de contrôles et conseille les usagers. Ces contrôles ont pour objet la vérification de l'impact environnemental et sanitaire des installations.

Il existe **4 types** de contrôles:

- l'examen préalable de la **conception** (pour valider le projet)
- la vérification de l'**exécution** (pour valider les travaux)
- la **vérification du fonctionnement** et de l'**entretien** (tout au long de la vie de l'installation, au minimum une fois tous les 10 ans)
- le contrôle **préalable** à une **vente** (diagnostic obligatoire)



Ces contrôles sont à la charge des usagers.

La commune doit s'assurer, au côté de l'Agglo, du respect des entretiens réguliers des ANC. Un dysfonctionnement peut entraîner des gênes importantes pour le voisinage et une atteinte à l'environnement passible d'amende.

Pour tous renseignements : 0 806 000 139  
[assainissement@agglopolys.fr](mailto:assainissement@agglopolys.fr)

## Infos santé :

*Pour toutes vos questions liées à l'épidémie, aux symptômes, au vaccin, ... n'hésitez pas à vous adresser à votre médecin ou pharmacien.*

### Pharmacies de garde en mai :

1<sup>er</sup> et 2 : Chouzy / 8, 9 et 13 : Blois 2 / 16 : Chaumont / 23 et 24 : La Chapelle / 30 St Sulpice